

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 135 (1955)

Nachruf: Perret, Henri

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Henri Perret

18 avril 1885 – 20 avril 1955

C'était toujours un plaisir de reconnaître, à nos Assemblées générales, la silhouette sympathique de Henri Perret; aussi la triste nouvelle de sa mort tragique frappa-t-elle douloureusement les nombreux amis qu'il s'était fait au sein de notre Société.

Originaire du Locle et de La Ferrière, Tell-Henri Perret-Gentil avait obtenu son brevet d'instituteur au Locle et, après avoir enseigné successivement dans le canton de Vaud puis en France, rentra au pays pour prendre une classe à Madretsch. A côté de son activité pédagogique, il poursuivit des études supérieures et obtint, en 1913, à l'Université de Neuchâtel, la licence ès sciences mathématiques. Des recherches originales sur la radioactivité des eaux neuchâteloises et seelandaises lui valurent, en 1916, le Prix Léon DuPasquier de l'Université de Neuchâtel et, une année plus tard, le titre de docteur ès sciences.

Appelé à la direction des technicums du Locle et de La Chaux-de-Fonds en 1918, Henri Perret développa ces deux institutions de façon particulièrement heureuse. Sa clairvoyance et la largeur de ses vues permirent de créer un instrument dont le rôle fut considérable pour le développement de l'industrie horlogère. Seule la limite d'âge devait interrompre, en 1940, son activité.

Attiré par la politique, Henri Perret entra au Grand Conseil neuchâtelois dès 1925 et au Conseil national, en 1928. En peu de temps, il occupa, à Berne, une position en vue, grâce à la pondération de son esprit et à la ténacité dont il faisait preuve pour défendre les causes qu'il estimait juste. Sa carrière parlementaire fut couronnée par la présidence du Conseil national dont il dirigea les débats de 1953 à 1954.

Délégué du Conseil fédéral auprès du Sénat depuis 1930, Henri Perret s'est toujours montré un défenseur convaincu des augmentations inévitables du budget annuel de notre Société. Il savait allier une certaine bonhomie à la volonté ferme d'atteindre son but, et ses interventions en faveur de la Société helvétique des Sciences Naturelles furent toujours couronnées de succès. Il avait été, d'emblée, un défenseur enthousiaste de l'idée d'un Fonds national de la recherche et contribua, tant par son action que par sa parole persuasive, à faire triompher, au Conseil national, un projet qui paraissait, à certains, si révolutionnaire.

Jean-G. Baer



HENRI PERRET

1885—1955